

Société Civile de Placement Immobilier Coeur de Régions

Régie par les articles L 214-86 et suivants, R 214-130 et suivants du Code Monétaire et Financier et par les articles L231-1 et suivants du Code de commerce
SCPI à capital variable
Capital social : 1.010.500 euros
Siège social : 29 rue Vernet, 75008 Paris
R.C.S. PARIS 843 750 746
Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Conditions de souscription à l'augmentation de capital

Société de gestion : SOGENIAL IMMOBILIER— 29, rue Vernet 75008 PARIS — RCS Paris 322 982 075
Société de gestion agréée par l'AMF n° GP 12000026 du 26 septembre 2012

Capital social maximum statutaire : 25.000.000 € soit 50.000 parts de 500 € de nominal

Capitaux à collecter : la SCPI pourra augmenter son capital dans la limite de son capital social statutaire maximum.

Prix de souscription d'une part :

- Valeur nominale : 500 €
- Prime d'émission : 127,50 €
- Total prix souscription 627,50 €

Sur ce prix, la SCPI réglera directement à la société de gestion, une commission de souscription de 12 % TTC du prix total de souscription, soit 75,30 € TTC par part.

Minimum de souscription : 4 parts pour tous les souscripteurs

Date d'entrée en jouissance : Les parts souscrites portent jouissance le premier jour du quatrième mois qui suit la souscription. Le délai est compté à partir du jour de réception du bulletin de souscription et de l'encaissement des fonds par la Société.

Responsabilité des associés : Dans leurs rapports entre eux, les associés sont tenus des dettes et obligations sociales dans la proportion du nombre de parts leur appartenant. La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la société a été préalablement et vainement poursuivie. Par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Rémunération de la société de gestion :

Commission de souscription : Afin de préparer les augmentations de capital, rechercher les capitaux, organiser et exécuter les programmes d'investissement, la société de gestion reçoit une commission de souscription de 12 % TTC du montant, prime d'émissions incluses des augmentations de capital.

Les documents suivants doivent être obligatoirement joints en annexe au présent bulletin de souscription, à défaut la souscription ne pourra être enregistrée :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal du compte ouvert au nom du souscripteur sur lequel doit être transféré les revenus des parts souscrites
- Le formulaire d'origine des fonds dûment rempli et signé en cas de souscription égale ou supérieure à 150 000 €
- Le règlement de la souscription par chèque ou par virement. Tout paiement en provenance de l'étranger sera soumis à l'autorisation préalable de la société de gestion.
- La fiche de connaissance client et adéquation du produit dûment remplie et signée.

Pièces complémentaires pour les personnes physiques :

- Copie de pièce d'identité en cours de validité de chaque souscripteur.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour chaque souscripteur.

Pièces complémentaires pour les personnes morales :

- Un extrait K-bis de moins de 3 mois.
- Les statuts de la société.
- Les pouvoirs du signataire pour engager la société (assemblée générale).
- Copie de la pièce d'identité du signataire.

Les règlements par virement doivent être faits sur le compte de la SCPI COEUR DE REGIONS dont les coordonnées sont les suivantes :

- Iban : FR76 1010 7001 7500 5160 6080 020
- BIC : BREDFRPPXXX

Informations particulières :

- La note d'information de la SCPI COEUR DE REGIONS a reçu le Visa n° 18-31 délivré par l'AMF. Elle est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription et est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion.
- La notice d'information prévue à l'article 422-193 du règlement général de l'AMF a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 décembre 2018.
- SOGENIAL-IMMOBILIER, en tant que responsable du traitement, vous informe que toutes les informations demandées dans ce formulaire doivent être renseignées, excepté la profession, et l'adresse internet qui sont facultatifs. Si un renseignement obligatoire n'était pas indiqué, votre souscription ne pourrait être prise en compte.
- Ces informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la vie sociale de la SCPI COEUR DE REGIONS.
- Les destinataires des données sont : le personnel habilité de notre société, l'administration ou de celle mandatée à cet effet (Trésor Public...), le(s) commissaire(s) aux comptes, les banques de la SCPI, votre conseiller par le biais duquel vous avez souscrit, l'organisme ayant nanti vos parts, les associés (dans le cadre de la consultation des feuilles de présence aux Assemblées Générales).
- Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à SOGENIAL-IMMOBILIER, 29 rue Vernet, 75008 PARIS - e-mail : contact@sogenial.fr

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTEUR ou NU PROPRIÉTAIRE				CO-SOUSCRIPTEUR ou USUFRUITIER			
M.	Mme.	M. et Mme.	Société	M.	Mme.	M. et Mme.	Société
Nom/Raison sociale				Nom/Raison sociale			
Nom de jeune fille				Nom de jeune fille			
Prénoms				Prénoms			
Représentant (si société)				Représentant (si société)			
Né(e) le			à	Né(e) le			à
Profession				Profession			
Adresse				Adresse			
Code postal			Ville	Code postal			Ville
Téléphone				Téléphone			
Portable				Portable			
Email (obligatoire)				Email (obligatoire)			
N°Siret				N°Siret			
Imposition		IS	IR	Imposition		IS	IR
Situation familiale :		Célibataire	Marié(e)	pacsé(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e)	
Régime matrimonial :		Communauté légale (réduite aux acquêts)			Communauté universelle		
		Séparation de biens			Participation aux acquêts		

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance au préalable du dossier de souscription comprenant notamment : une copie du bulletin de souscription, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et les statuts de la SCPI. Je déclare souscrire à l'augmentation de capital SCPI Coeur de Régions :

Nombre de parts (Minimum 4 parts)	Montant unitaire	Montant de la souscription
	627,50 €	

Je règle ce jour :

Au comptant la somme de euros

Par chèque libellé à l'ordre de la SCPI CŒUR DE RÉGIONS

Par virement sur le compte BRED de la SCPI CŒUR DE RÉGIONS n° FR76 1010 7001 7500 5160 6080 020

Par recours au crédit pour la somme de euros

Nom de l'organisme :

Vos parts feront elles l'objet d'un nantissement : Oui Non

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur mon compte dont je joins le RIB : Oui Non

Je souhaite recevoir ma convocation aux assemblées générales par : Email Courrier postal

Je reconnais sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin

Fait à le

Signature de CHAQUE souscripteur :

N'oubliez pas de faire précéder votre signature de la mention manuscrite « bon pour souscription de x parts » (le nombre de part doit apparaître en chiffres et en lettres)

N° d'associé
Code apporteur
Nom CGPI
Téléphone
CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ	
Date de réception :
Date de jouissance :
Observations :

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTEUR				ou	NU PROPRIÉTAIRE				CO-SOUSCRIPTEUR				ou	USUFRUITIER					
M.	Mme.	M. et Mme.	Société		M.	Mme.	M. et Mme.	Société		M.	Mme.	M. et Mme.	Société		M.	Mme.	M. et Mme.	Société	
Nom/Raison sociale					Nom/Raison sociale					Nom/Raison sociale					Nom/Raison sociale				
Nom de jeune fille					Nom de jeune fille					Nom de jeune fille					Nom de jeune fille				
Prénoms					Prénoms					Prénoms					Prénoms				
Représentant (si société)					Représentant (si société)					Représentant (si société)					Représentant (si société)				
Né(e) le				à	Né(e) le				à	Né(e) le				à	Né(e) le				
Profession					Profession					Profession					Profession				
Adresse					Adresse					Adresse					Adresse				
Code postal				Ville	Code postal				Ville	Code postal				Ville	Code postal				Ville
Téléphone					Téléphone					Téléphone					Téléphone				
Portable					Portable					Portable					Portable				
Email (obligatoire)					Email (obligatoire)					Email (obligatoire)					Email (obligatoire)				
N°Siret					N°Siret					N°Siret					N°Siret				
Imposition				IS	IR	Imposition				IS	IR	Imposition				IS	IR		

Situation familiale :	Célibataire	Marié(e)	pacsé(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e)
Régime matrimonial :	Communauté légale (réduite aux acquêts)			Communauté universelle	
	Séparation de biens			Participation aux acquêts	

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance au préalable du dossier de souscription comprenant notamment : une copie du bulletin de souscription, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et les statuts de la SCPI. Je déclare souscrire à l'augmentation de capital SCPI Coeur de Régions :

Nombre de parts (Minimum 4 parts)	Montant unitaire	Montant de la souscription
	627,50 €	

Je règle ce jour :

Au comptant la somme de euros

Par chèque libellé à l'ordre de la SCPI CŒUR DE RÉGIONS

Par virement sur le compte BRED de la SCPI CŒUR DE RÉGIONS n° FR76 1010 7001 7500 5160 6080 020

Par recours au crédit pour la somme de euros

Nom de l'organisme :

Vos parts feront elles l'objet d'un nantissement : Oui Non

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur mon compte dont je joins le RIB : Oui Non

Je souhaite recevoir ma convocation aux assemblées générales par : Email Courrier postal

Je reconnais sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin

Fait à le

Signature de CHAQUE souscripteur :
 N'oubliez pas de faire précéder votre signature de la mention manuscrite « bon pour souscription de x parts » (le nombre de part doit apparaitre en chiffres et en lettres)

N° d'associé Code apporteur Nom CGPI Téléphone
CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ
Date de réception : Date de jouissance : Observations :